



**HAL**  
open science

## Les Droites à Nice

Gilles Ivaldi, Christine Pina

► **To cite this version:**

Gilles Ivaldi, Christine Pina. Les Droites à Nice. Séminaire des études politiques de l'ERMES, Laboratoire ERMES - Université de Nice, Apr 2019, Nice, France. halshs-02100553

**HAL Id: halshs-02100553**

**<https://shs.hal.science/halshs-02100553>**

Submitted on 16 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Séminaire des études politiques de l'ERMES  
11 avril 2019

**« Les droites à Nice »**

Plan de l'article

INTRODUCTION .....	1
I. NICE, VILLE DE DROITE.....	3
1. Un tropisme droitier indéniable mais variable.....	3
2. Vers un rééquilibrage du rapport de forces Droite / Front national ? .....	7
3. Nice dans son environnement .....	9
II. NICE, MACRON-INCOMPATIBLE ?.....	11
1. Une élection présidentielle dans la continuité bien que... ..	11
2. Des législatives de juin 2017 qui rebattent les cartes un peu, beaucoup... ..	16
a. Une lecture comptable au désavantage des droites.....	17
b. Une vague macroniste difficile à observer dans les Alpes-Maritimes... ..	20
CONCLUSION .....	23

**INTRODUCTION**

« Nice est une ville de droite, elle le restera »  
Charles Pasqua, *Nice Matin*, 17 novembre 2000

L'ancrage historique à droite de la ville de Nice a été très largement commenté. Ce « dextrisme » niçois a ses racines dans l'histoire politique ancienne du Comté de Nice, dans la sociologie d'une population cosmopolite constituée au fil de l'histoire de la ville et du département, et dans les réalités socio-économiques propres à l'économie de services et de tourisme, qui domine l'écosystème niçois.

Autant Nice a été observée par les historiens, jusqu'à la période Médecin, autant sur la période la plus contemporaine, les études sont parfois parcellaires. Cela nécessite donc de reprendre systématiquement le travail d'analyse, au risque de réduire la focale ou les intervalles temporels interrogés. Cet article propose un rapide état des lieux de la domination des droites à Nice sur la période plus récente, en réfléchissant notamment sur la nature de ce tropisme droitier et du « particularisme » niçois, au regard notamment des équilibres politiques nationaux, régionaux et départementaux.

A ce titre, nous avons fait le choix de prendre en compte les élections en associant scrutins locaux et nationaux depuis le début des années 2000. L'intervalle temporel que nous avons choisi

peut paraître relativement restreint. Il nous permet toutefois d’embrasser des élections très diverses et qu’il est parfois peu commun de mettre en lien pour tenter de dégager quelques éléments « structurels » du rapport de forces politique. En choisissant une séquence électorale courte, nous pouvons interroger « Nice » comme territoire politique en faisant varier les configurations politiques, les règles de compétition et les diverses opportunités et/ou contraintes produites par chaque type de scrutin.

Il nous est apparu important, en particulier, de couvrir la dernière partie du calendrier électoral, notamment la séquence 2012-2017, sur laquelle il y a finalement peu de littérature publiée<sup>1</sup>. Il ne faut pas oublier non plus que, du fait des redécoupages des circonscriptions, la comparaison diachronique est souvent compliquée : c’est le cas pour les élections cantonales devenues départementales ; c’est le cas lorsque les bureaux de vote changent et conduisent à des comparaisons parfois un peu complexes, pour ne pas dire discutables<sup>2</sup>.

Pour cet article, nous mettrons en comparaison de Nice avec l’ensemble de la France, du département et, quand c’est pertinent, avec la région PACA (en particulier pour les élections régionales). Par ailleurs, en travaillant sur l’année 2017, nous opérerons un comparatif avec 2012 rendu possible par la stabilité du découpage électoral des circonscriptions sur la période.

Ces éléments posés, cet article, à considérer comme un *work in progress*, vise à interroger l’équivalence Nice = ville de droite, en essayant d’apporter un peu de précision sur cette équivalence : en replaçant Nice dans un environnement plus large et en interrogeant précisément ce que recouvre le terme de « droite », qu’on le considère dans une acception singulière ou plurielle (soit UMP-Les Républicains seuls, soit en travaillant sur un bloc « droite républicaine » plus large qui s’impose dans certaines élections, soit en agrégeant à cette acception restrictive le FN pour mettre en lumière les phénomènes d’équilibrage différentiel entre ces deux tendances).

L’idée est de montrer que, certes Nice est une ville marquée par des résultats à l’avantage de la droite mais cette affirmation n’est pas suffisante pour écrire et analyser les récents rééquilibres politiques dans cette ville. En effet, c’est sur la séquence 2014-2017 que le FN fait une percée importante. Dès lors, s’il ne faisait pas de doute que le FN constituait, historiquement, un parti politique à prendre en compte dans la réflexion sur les droites à Nice, la séquence la plus récente conduit à réfléchir aux « correctifs » observés entre droite et extrême droite dans la région mais aussi dans le département et à Nice.

Nous nous arrêterons, enfin, sur l’année électorale 2017 qui constitue un apparent bouleversement de la donne politique (même, pourrait-on dire, à Nice) en termes d’équilibre des forces. Le projet n’est pas ici de montrer que le « macronisme » est de droite mais de montrer que, précisément, la République en Marche ! (LREM) a en quelque sorte profité d’une nouvelle configuration politique à droite, devenant de fait la seule force politique à siéger, avec les Républicains, sur les bancs de l’Assemblée nationale pour le département des Alpes-Maritimes et la ville de Nice<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir toutefois Stéphane Cadiou, Marie-Ange Grégory, « Nice : la fidélité à droite avant tout ? », *Métropolitiques*, 5 mai 2017. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Nice-la-fidelite-a-droiteavant.html>.

<sup>2</sup> Pour les élections départementales, rappelons que depuis le redécoupage des circonscriptions en 2013, le département des Alpes-Maritimes ne compte plus 52 cantons, mais 27 (avec toutefois 54 conseillers départementaux du fait du nouveau mode de scrutin), ce qui pose des problèmes en termes de suivi longitudinal.

<sup>33</sup> Tous les résultats électoraux de cet article sont tirés du site du Ministère de l’Intérieur.

## I. NICE, VILLE DE DROITE

Le tropisme droitier de la ville de Nice a été établi de longue date et il s'inscrit plus généralement dans l'ancrage à droite du département et, au-delà, de la région PACA, au moins depuis le milieu des années 1980 pour cette dernière. Rappelons-le, le « dextrisme » niçois est un phénomène historique et la prégnance d'une tradition de droite conservatrice et nationaliste s'observe dans la ville, le Comté et le département <sup>4</sup>.

### 1. Un tropisme droitier indéniable mais variable

L'image de Nice « ville de droite » tient à la présence conjointe d'une droite et d'une extrême-droite particulièrement bien implantées <sup>5</sup>. Au-delà du poids électoral, la droitisation de Nice doit beaucoup aussi à la très forte porosité historique de la droite et de l'extrême-droite. Cette perméabilité, idéologique et sociologique, a longtemps été au cœur d'un médecinisme quasi-hégémonique à Nice, sur fonds d'opposition commune au gaullisme <sup>6</sup>. Il faudrait également rappeler ici la droitisation du discours de Jacques Médecin sur des thèmes tels que la sécurité et l'immigration au détour des années 1980, au moment du surgissement électoral du Front national. Cette orientation de droite particulièrement « musclée » sera également un élément fort de la synthèse opérée dans les années 1990 par Jacques Peyrat au sein de son Entente républicaine, précisément dans cet espace d'interstice entre la droite parlementaire et l'extrême-droite, dont le CNI sera longtemps un des principaux lieux de rencontre, tant aux plans local que national.

Historiquement, cette alliance des droites niçoises a reposé sur des facteurs sociologiques et organisationnels. Le localisme demeure tout d'abord une variable importante du jeu politique niçois longtemps demeuré sous l'emprise de la dynastie Médecin et de la droite non-gaulliste <sup>7</sup>. Ainsi que le rappelle Ralph Schor, ce localisme est généralement assorti de la présence d'un « homme fort » tel qu'incarné par Jean et Jacques Médecin, puis Jacques Peyrat ou, plus récemment, Christian Estrosi, la faiblesse du débat idéologique au bénéfice des enjeux locaux et la mise en place de structures d'encadrement des électeurs <sup>8</sup>. Signe de l'importance du particularisme identitaire local et de la méfiance traditionnelle à l'égard des tutelles politiques parisiennes et de « l'invasion » politique extérieure <sup>9</sup>, on assistera à Nice à une nationalisation tardive du jeu politique municipal. Ainsi comme le rappellent Christian Bidégaray et Christine Pina, la « conversion aux étiquettes politiques nationales » peut être datée au milieu des années

---

<sup>4</sup> Hervé Barelli, « Les Niçois sont-ils de droite ? Essai de définition d'une identité politique », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 43, 1991, pp. 69-86.

<sup>5</sup> Rappelons par exemple qu'en 1965, le candidat d'extrême-droite Jean-Louis Tixier-Vignancour obtenait 12,5 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle dans les Alpes-Maritimes, contre à peine 5,1 % pour l'ensemble du territoire national.

<sup>6</sup> Ralph Schor rappelle également le bref rapprochement opéré au moment du Front populaire de 1936 entre Jean Médecin et le Parti Populaire français (PPF) de Jacques Doriot (Cf. Ralph Schor, « Le PPF dans les Alpes-Maritimes, 1936-1939 », *Cahiers de la Méditerranée*, décembre 1986-janvier 1987, pp. 99-125).

<sup>7</sup> En 1953, Jean Médecin est réélu avec plus de 57 % des suffrages contre moins de 9 % pour les gaullistes du RPF. On trouve encore la trace de la prédominance des Républicains Indépendants à l'occasion de l'élection présidentielle de 1981 où Valéry Giscard d'Estaing recueille 31,9 % des voix au premier tour dans la capitale azurienne contre un peu plus de 20 % pour les deux candidats gaullistes, Jacques Chirac (19,4 %) et Michel Debré (1,2 %).

<sup>8</sup> Ralph Schor, « Les parlementaires des Alpes-Maritimes et l'implantation locale au XXI<sup>e</sup> siècle », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, vol. 7, no. 1, 2007, pp. 35-46.

<sup>9</sup> Jacques Basso, « Le Rassemblement républicain », dans Ralph Schor (dir.), *Dictionnaire historique et biographique du Comté de Nice*, Nice, Serre, 2002.

1990, quand le « Rassemblement républicain » disparaît avec Jacques Médecin <sup>10</sup>, ouvrant un renouvellement générationnel des candidats et des élus au niveau local.

Sous l'angle sociologique, la convergence droite-extrême-droite traduit l'importance prise dans la vie politique locale à partir de 1962 par la communauté des rapatriés. A l'époque, les Alpes-Maritimes accueillent plus de 47 000 personnes en provenance d'Algérie <sup>11</sup>, dont 25 000 décident de s'installer à Nice-même et vont y représenter jusqu'à 15 % du corps électoral <sup>12</sup>. La forte présence de la communauté pied-noir favorisera la coopération étroite entre Jean Médecin et les fédérations de rapatriés contre l'UNR locale, notamment à l'occasion des municipales de 1965. L'anti-gaullisme devient un élément fédérateur de cette alliance de combat, qui permet l'intégration à Nice, comme ailleurs, des anciens activistes de l'Algérie française dont beaucoup seront au début des années 1970 à l'origine de la création du Front national.

Pour revenir ici à l'histoire récente, la domination électorale de la droite classique est visible sur l'ensemble des scrutins depuis le début des années 2000. Sur la période 2001-2017, le bloc de droite – incluant l'UMP/Républicains, Debout la France et les candidats divers droite – réunit en moyenne 39 % des suffrages exprimés au premier tour, tous scrutins confondus <sup>13</sup>. La gauche au sens large – extrême-gauche, communistes, socialistes, radicaux, Verts et divers gauche – ne regroupe quant à elle que 30,2 % en moyenne des suffrages à ces mêmes élections.

Attestant de la présence forte de l'extrême-droite, le score moyen à Nice du FN sur la même période est de 22,6 % des voix, ce qui place le mouvement lepéniste en seconde position face à un bloc de gauche la plupart du temps fragmenté. Au total, donc, le duopole Droite + FN demeure majoritaire sur l'ensemble de la période 2001-2017, y compris en 2017 en dépit de l'irruption d'Emmanuel Macron sur la scène électorale et représente 61,6 % en moyenne des suffrages dans tous les scrutins.

Enfin, le centre politique « indépendant » de l'UMP reste très marginal à Nice depuis le début des années 2000, avec 5,7 % des exprimés en moyenne et une absence notable dans un certain nombre de scrutins locaux, à l'image par exemple des dernières élections municipales de 2014. Cette faiblesse du courant centriste à Nice est également visible dans les élections à enjeu national : François Bayrou n'y a obtenu que 6,4 % des voix à l'occasion du scrutin présidentiel de 2012 et 14,6 % en 2007. Au regard de la période considérée ici, cette relative anémie du centrisme s'explique très largement par la recomposition majeure opérée en 2002 avec la création de l'UMP et la fusion d'une très grande partie des forces de la droite et du centre. Elle s'inscrit également

---

<sup>10</sup> Christian Bidégaray, Christine Pina, « Les élections municipales et cantonales comme enjeux de pouvoir : le cas des Alpes-Maritimes », in Christian Bidégaray, Stéphane Cadiou, Christine Pina (dir.), *L'élue local aujourd'hui*, Grenoble, PUG, 2009, pp. 147-161.

<sup>11</sup> Selon les données du recensement INSEE de 1968, 47 758 rapatriés se sont installés dans le département. Voir également : Pierre Elie, « Structure de la population au recensement de 1968 », *Economie et statistique*, n°45, mai 1973, pp. 47-51.

<sup>12</sup> Bulletins de l'IHTP > Bulletin n°79, *Les Français et la politique dans les années soixante (II)* > « L'utilisation des rapatriés dans les Alpes-Maritimes (1958-1965) », <http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php?Farticle368&lang=fr.html>

<sup>13</sup> Ces moyennes portent sur les scrutins suivants : Muni. 2001, Prés. 2002, Légis. 2002, Canto. 2004, Régio. 2004, Europ. 2004, Prés. 2007, Lég. 2007, Canto. 2008, Muni. 2008, Europ. 2009, Rég. 2010, Canto. 2011, Prés. 2012, Lég. 2012, Muni. 2014, Europ. 2014, Dépt. 2015, Rég. 2015, Prés. 2017 et Lég. 2017. Pour les élections législatives, les résultats sont recalculés par l'addition des fractions de la ville de Nice réparties sur les trois circonscriptions (1<sup>ère</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>). Un même calcul est effectué pour les élections cantonales et départementales, à partir des fractions niçoises de chaque canton concerné.

cependant dans une tendance plus ancienne de recul à Nice de la droite non-gaulliste à partir du milieu des années 1980 <sup>14</sup>.

En 2017, nous le verrons, Emmanuel Macron est arrivé en troisième position dans la ville, témoignant de ce déficit d'implantation du centre dans la cité azurée. Rappelons également que, lors de la primaire de la droite et du centre en 2016, la droite centriste modérée incarnée par Alain Juppé n'a recueilli que 18,8 % des voix à Nice, contre 28,6 % sur l'ensemble du pays. Nicolas Sarkozy, pour sa part, y a réuni 36,6 %, soit un score supérieur de près de 16 points à sa moyenne nationale <sup>15</sup>.

Si elle est une quasi-constante de la vie politique niçoise, la domination de la droite varie cependant en ampleur selon deux logiques : la première, indexée sur la conjoncture nationale ; la seconde, selon les types de scrutins et les « structures d'opportunités politiques » que ces derniers produisent pour les acteurs *mainstream* comme pour leurs challengers plus périphériques, notamment le FN.

A Nice comme ailleurs, les résultats des grands blocs électoraux sont, pour partie au moins, liés aux équilibres des forces politiques tels qu'ils se dessinent nationalement. Ainsi, lors des dernières départementales et régionales de 2015, l'effondrement de la gauche au plan national a été fortement répercuté à Nice où le bloc Droite + extrême-droite a réuni pas moins de 74,8 et 85,6 % des voix au premier tour, respectivement. A l'inverse, le « vote sanction » contre la droite sarkozyste tel qu'il s'était exprimé lors des régionales de 2010 avait conduit à une poussée notable de la gauche, y compris à Nice où elle avait totalisé 40,4 % des voix, contre 30 % pour la droite. En 2007, le sarkozysme triomphant avait pourtant réuni 43,9 % des exprimés au premier tour de la présidentielle ; au second tour, Nicolas Sarkozy remportait jusqu'à 65,3 % des voix à Nice. Aux législatives qui avaient suivi, les candidats de droite à Nice avaient totalisé pas moins de 57 % des exprimés, à ce jour le score le plus élevé pour la droite classique dans la capitale azurée, tous scrutins confondus.

Second facteur de variabilité, le type de scrutin – et les différentes contraintes et opportunités qui y sont associées – jouent un rôle significatif dans l'équilibre des forces (voir Tableau 1). L'ancrage à droite de Nice est surtout visible dans les élections à forte dimension locale : la droite parlementaire recueille en moyenne 47 % des voix aux municipales depuis 2001 et 43,9 % aux législatives, preuve de l'importance des facteurs de notoriété de ses candidats – Christian Estrosi, Eric Ciotti ou Rudy Salles, par exemple –, de leur implantation, des réseaux dont ils disposent à Nice et de la force de la base militante de l'UMP, puis des Républicains, dans la ville et, au-delà, sur l'ensemble du département.

---

<sup>14</sup> Au premier tour de l'élection présidentielle de 1988, Raymond Barre ne recueille que 13,6 % des suffrages à Nice, soit 3 points de moins que son score national ; sept ans auparavant, Valéry Giscard d'Estaing avait dépassé sa moyenne nationale de 3,6 points.

<sup>15</sup> <https://www.lemonde.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes,06/nice,06088/elections/primaire-droite-2016/>

**Tableau 1. Blocs électoraux à Nice selon le type de scrutin depuis 2001**

	Présidentielle	Législatives	Municipales	Européennes	Régionales	Cantoniales	Ensemble
<b>Droite</b>	34,6	43,9	47,0	33,9	35,1	39,4	<b>39,0</b>
<b>FN</b>	22,8	17,3	23,2	20,1	28,7	24,5	<b>22,6</b>
<b>Gauche</b>	29,8	26,1	28,3	34,4	31,7	32,0	<b>30,2</b>
<b>Centre</b>	12,5	8,7	1,0	8,3	0,8	1,3	<b>5,7</b>
<i>% droite*</i>	<i>60,2</i>	<i>71,4</i>	<i>66,8</i>	<i>63,9</i>	<i>55,0</i>	<i>56,8</i>	<b><i>63,4</i></b>

\* = % du vote de droite sur l'ensemble droite+FN

Élections prises en compte : Muni. 2001, Prés. 2002, Légis. 2002, Canto. 2004, Régio. 2004, Europ. 2004, Prés. 2007, Lég. 2007, Canto. 2008, Muni. 2008, Europ. 2009, Rég.2010, Canto. 2011, Prés. 2012, Lég. 2012, Muni. 2014, Europ. 2014, Dépt. 2015, Rég. 2015, Prés. 2017 et Lég. 2017

A l'inverse, les résultats de la droite sont plus variables et surtout plus faibles globalement, en moyenne autour d'un gros tiers des voix depuis 2001 dans les scrutins à enjeu national – présidentielles, européennes ou régionales. Les scores moyens observés pour les trois scrutins régionaux de 2004, 2010 et 2015 montrent une tripartition de l'espace électoral à Nice, chacun des trois principaux blocs recueillant autour d'un tiers environ des voix. Notons ici que ces équilibres sont, pour partie au moins, « contraints » par la nature de l'offre politique telle qu'elle se dessine dans ces scrutins : la domination de la droite dans les élections locales est aussi fonction de sa capacité à fédérer assez largement les forces du centre-droit – à l'image par exemple de la longue carrière du centriste Rudy Salles aux côtés des gaullistes de l'ancien RPR. A l'inverse, les scrutins nationaux imposent pour leur part une offre politique souvent plus fragmentée et qui met de fait en opposition directe les deux grandes familles traditionnelles de la droite et du centre qui coopèrent assez largement par ailleurs à l'échelle de la ville et du département.

De manière intéressante, en dépit d'une forte dimension locale, les scrutins cantonaux de 2004, 2008 et 2011, puis départemental de 2015, montrent des équilibres assez proches des régionales ou des présidentielles, avec un avantage plus mesuré pour la droite parlementaire (39,4 % en moyenne) devant la gauche (32 %) et le FN (24,5 %).

Contrairement à la droite, la taille du bloc électoral de gauche – au sens large – atteste d'une relative stabilité sur l'ensemble de la période, autour de 30 % des voix lors des premiers tours de tous les scrutins, sans variation notable, notamment, entre les élections présidentielles, législatives et municipales<sup>16</sup>. Cela témoigne du moindre impact de la dimension localiste s'agissant du vote de gauche dans la cité azurée. Cette stabilité est d'autant plus remarquable qu'elle correspond également au niveau moyen de soutien aux forces de gauche à Nice à partir du milieu des années 1980 – autour de 32 % des voix en moyenne depuis 1983<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> Pour les élections municipales de 2001, la liste de Patrick Mottard, qui menacera très clairement la liste d'Union de la droite conduite par Jacques Peyrat au second tour avec 41,3% (contre 44,5% à la liste Peyrat), obtient 28,6% des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour, ce qui reste tout à fait comparable aux autres scrutins de même type sur la période. Au second tour, la liste FN conduite par Marie-France Stirbois joue les arbitres, dans une triangulaire difficile à négocier par la droite locale.

<sup>17</sup> Moyenne calculée sur 18 élections : Muni. 1983, Légis. 1986, Régio. 1986, Prés. 1988, Légis. 1988, Muni. 1989, Canto. 1992, Régio. 1992, Légis. 1993, Canto. 1994, Muni. 1995, Europ. 1994, Prés. 1995, Légis. 1997, Canto. 1998, Régio. 1998, Europ. 1999 et Canto. 2001.

S'agissant du bloc des gauches, deux points méritent d'être soulignés : d'une part, l'audience électorale de la gauche marque un décrochage significatif à Nice avec l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand : lors de la présidentielle de 1981, la gauche réunit encore 42,5 % des voix au premier tour ; elle chute à 31,2 % dès les municipales de 1983 et ne dépassera la barre des 40 % qu'à de très rares occasions dans des scrutins intermédiaires (européennes de 2004 ou régionales de 2010). En second lieu, la gauche enregistre un recul très net à Nice sur la séquence électorale très récente : depuis les municipales de 2014, les partis et candidats de gauche ont réuni à peine 21,1 % en moyenne des voix aux premiers tours des scrutins contre 34,9 % en moyenne sur la période allant des municipales de 2008 aux législatives de 2017<sup>18</sup>.

Enfin, la faiblesse du FN est particulièrement visible dans les scrutins législatifs depuis 2002, où la formation lepéniste a recueilli en moyenne 17,3 % seulement des suffrages à Nice lors des premiers tours. Ce niveau contraste notamment avec les élections municipales ou cantonales qui ont donné en moyenne 23,2 % et 24,5 % des voix respectivement au FN depuis le début des années 2000. Plus qu'un déficit d'implantation locale, ce reflux législatif de l'extrême-droite s'inscrit sans doute dans les changements institutionnels du passage au quinquennat et du couplage des législatives et de la présidentielle depuis 2002, dont on sait qu'ils ont très fortement accentué les effets de vote de « confirmation » et de vote utile<sup>19</sup>, au détriment des formations périphériques telles que le mouvement lepéniste<sup>20</sup>. En moyenne, sur les cinq élections législatives post-présidentielle (1988, 2002, 2007, 2012 et 2017), l'extrême-droite totalise en moyenne 18,1 % des suffrages au premier tour, contre 25 % pour les législatives dissociées de tout scrutin présidentiel (1986, 1993 et 1997).

## 2. Vers un rééquilibrage du rapport de forces Droite / Front national ?

L'orientation politique de Nice repose donc sur une présence forte et pérenne de la droite classique et de l'extrême-droite. La prédominance de ce bloc des droites au sens large ne peut cependant masquer les phénomènes d'équilibrage différentiel entre ces deux tendances, en particulier sur la séquence électorale récente 2014-2017.

Sur la période 2001-2017, la droite classique prend le plus souvent l'avantage sur l'extrême-droite : en moyenne, la droite parlementaire représente près des deux tiers (63,4 %) de l'ensemble des voix au sein du bloc droite + extrême-droite (Cf. Tableau 1). Cette domination de la droite est très visible aux législatives et aux municipales, résultat de la conjonction des deux phénomènes évoqués plus haut : la forte implantation locale des notables de la droite républicaine à Nice, d'une part et la structure d'opportunité très défavorable au FN, notamment lors des scrutins législatifs « confirmatifs » post-présidentielle, d'autre part.

Seule exception notable : au premier tour de la présidentielle de 2002, les frères ennemis de l'extrême-droite, Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret, totalisent 29,1 % des voix à Nice contre 27,7 % pour les quatre candidats de droite réunis : Jacques Chirac, Alain Madelin, Christine Boutin et Jean Saint-Josse. Au soir du 21 avril, le leader du FN arrive largement en tête avec 26,8 % des suffrages exprimés, contre 21,7 % pour le président sortant.

---

<sup>18</sup> Cette érosion n'est pas une spécificité de Nice, loin de là. Se reporter, par exemple, à Rémi Lefebvre, « 'Dépassement' ou effacement du parti socialiste (2012-2017) ? », *Mouvements*, vol. 1, n° 89, 2017, pp. 11-21.

<sup>19</sup> Bernard Dolez, Annie Laurent, "Strategic voting in a semi-presidential system with a two-ballot electoral system. The 2007 French legislative election", *French Politics*, 8, 2010, pp. 1-20. Elizabeth Dupoirier, Nicolas Sauger, "Four rounds in a row: the impact of presidential election outcomes on legislative elections in France", *French Politics*, 8(1), 2010, pp. 21-41.

<sup>20</sup> Jocelyn Evans, Gilles Ivaldi, « Législatives 2017 : répercussions de la présidentielle et contre-performance du Front National », *Revue politique et parlementaire*, n°1083-1084, avril-septembre 2017, pp. 181-202.



On assiste depuis 2014 à un rééquilibrage du rapport de forces au sein des droites azuréennes. Lors des municipales de mars 2014, Nice reste encore dominée par la droite classique : cette dernière y recueille 55,1 % des suffrages contre 24,2 % pour l'extrême-droite. Un premier basculement s'opère à partir des européennes du mois de mai de la même année, qui voient le début d'une montée en puissance de l'extrême-droite à Nice : la liste du FN emmenée par Jean-Marie Le Pen y sort en tête du scrutin avec 32 % des suffrages, devant la liste UMP conduite par Renaud Muselier (27,2 %). En ajoutant les voix des petites listes divers droite et de la liste Debout la France conduite par Nicolas Dupont-Aignan, la droite réunit au total 32,6 % des voix, soit un score à peine supérieur à celui de la liste frontiste.

Ce rééquilibrage se poursuit à l'occasion des scrutins de 2015, quand bien même la nature très locale de l'élection des conseillers généraux et la configuration particulière des candidatures régionales de décembre en ont probablement quelque peu masqué les effets. A l'occasion des départementales de mars, la droite maintient son emprise et remporte les neuf cantons niçois, avec des scores très largement supérieurs à ceux du FN dans certains de ses bastions traditionnels où sont présents les ténors locaux des Républicains – tels Auguste Vérola, Bernard Asso ou Dominique Estrosi-Sassone. Le FN ne parvient à talonner la droite que dans trois des cantons de la ville, les 4<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> cantons, où l'écart entre les candidats Républicains et le FN est de l'ordre de deux points <sup>21</sup>.

Aux élections régionales de décembre 2015, la présence de Christian Estrosi, maire de Nice, à la tête de la liste des Républicains donne à la droite parlementaire un avantage indéniable dans la capitale azurée : la liste Estrosi y obtient 42,3 % des suffrages au premier tour, devançant assez nettement la liste du FN emmenée par Marion Maréchal-Le Pen, qui totalise 34 % des voix. L'effet « Estrosi » s'atténue fortement cependant au niveau du département : la liste FN conduite dans les Alpes-Maritimes par le dissident de droite Olivier Bettati fait jeu égal avec le maire de Nice avec 37,9 % des exprimés – 33 voix séparent les deux listes <sup>22</sup>. La présence aux côtés de la nouvelle figure frontiste d'un ancien notable de droite atteste de l'importance de la reconfiguration du Front national opérée par Marion Maréchal-Le Pen à l'occasion du scrutin régional de 2015. Elle a mis sur pieds une coalition large allant des marges de la droite républicaine jusqu'à l'extrême-droite identitaire d'un Philippe Vardon notamment, qui illustre plus largement le phénomène de rapprochement électoral des droites depuis une dizaine d'années, en particulier dans le Sud-Est <sup>23</sup>.

L'élection présidentielle de 2017 va venir confirmer le resserrement des écarts entre droite et extrême-droite, comme nous verrons par la suite. Il est encore trop tôt pour préjuger de la durabilité de ce rééquilibrage des forces. Là encore, la conjoncture politique nationale et les structures d'opportunités produites par les divers types de scrutins influent sur le rapport de forces tel qu'il s'exprime à Nice comme ailleurs en France. Les législatives de juin 2017 l'ont une nouvelle fois confirmé : les candidats LR, UDI et divers droites dans les bureaux niçois des 1<sup>ère</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> circonscriptions ont regroupé au total 32,7 % des voix contre 17,5 % seulement pour les scores cumulés des trois représentants du FN à Nice : Jean-Pierre Daugeilh, Philippe Vardon

---

<sup>21</sup> Cette situation reste assez comparable à celle observée lors des cantonales de mars 2011 où le FN entamait sa phase de conquête sous la nouvelle direction de Marine Le Pen. Elle engrangeait les bénéfices électoraux de la forte vague de mécontentement à l'encontre de la présidence de Nicolas Sarkozy et de la majorité UMP. Toutefois, à Nice, le mouvement lepéniste ne parvenait véritablement à menacer la droite que dans quatre des cantons de la ville, le 10<sup>ème</sup>, le 11<sup>ème</sup>, le 7<sup>ème</sup> et le 14<sup>ème</sup> où la lutte fratricide à l'extrême-droite entre Max Baeza, candidat officiel du FN, et Jacques Peyrat, ancien maire de Nice, affaiblissait l'ensemble des forces d'extrême-droite dans le canton.

<sup>22</sup> Cet effet de notoriété disparaît totalement à l'échelle de la région PACA où la candidate du FN prend très largement le dessus sur le maire de Nice avec 40,6 % des voix contre 26,5 % pour Christian Estrosi.

<sup>23</sup> Florent Gougou, Simon Labouret, « La fin de la tripartition ? Les recompositions de la droite et la transformation du système partisan », *Revue française de science politique*, 63(2), 2013, pp. 279-302.

et Chantal Agnely. Signe de l'affaiblissement du FN après le second tour raté de Marine Le Pen, la performance législative de 2017 dans la capitale azurée est parmi les plus faibles du mouvement lepéniste depuis 2002 – hormis la débâcle de 2007.

### 3. Nice dans son environnement

La caractérisation et l'appréciation du « dextrisme » niçois invite pour terminer à réfléchir à la nature de ce tropisme droitier et du « particularisme » de la capitale azurée, au regard notamment des équilibres politiques nationaux, régionaux et, plus fondamentalement encore, départementaux. Car l'ancrage à droite de Nice, s'il apparaît difficilement contestable, s'inscrit toutefois dans le fort tropisme droitier des Alpes-Maritimes et, dans une moindre mesure, de la région PACA, tout au moins depuis le milieu des années 1980<sup>24</sup>.

A cet égard, Nice ne paraît pas se distinguer de manière significative de son environnement départemental immédiat. Les Alpes-Maritimes constituent depuis fort longtemps un bastion électoral de la droite<sup>25</sup>. Rappelons qu'aux législatives de 1988, la droite RPR/UDF avait remporté la totalité des neuf sièges à pourvoir dans le département, un grand chelem réédité en 1993, 2002, 2007 et 2012. En 1997, la droite avait gagné 8 des 9 sièges, laissant au candidat de la gauche, le Vert André Aschieri, la 9<sup>ème</sup> circonscription (Grasse). Ce socle électoral est consolidé par une présence organisationnelle significative de la droite dans les Alpes-Maritimes – longtemps parmi les fédérations les plus importantes du parti des Républicains et, depuis fin 2018, la première en taille avec un peu plus de 10 600 adhérents<sup>26</sup>.

Il faut encore y ajouter une implantation locale particulièrement forte dans les mairies ou au sein du Conseil général. En mars 2014, l'UMP et ses partenaires de l'UDI ou divers droite ont remporté 58 des 76 communes de plus de 1 000 habitants dans le département, contre 7 seulement pour la gauche. La droite s'est imposée en particulier dans les grandes villes : Nice, Cannes, Antibes, Grasse, Cagnes-sur-Mer, Saint-Laurent-du-Var, Le Cannet ou Menton. A l'occasion des élections départementales de 2015, la droite a accru sa domination au sein du Conseil général, remportant 50 sièges au total contre 4 sièges seulement pour la gauche (soit 25 cantons sur les 27 que compte désormais le département).

Hors des scrutins à fort ancrage local – telles les législatives ou les municipales –, on ne note pas de particularisme niçois au sein de l'écosystème politique azurée. Ainsi que le montre la Figure 1, les écarts moyens demeurent relativement faibles. Depuis 2002, ces écarts moyens calculés sur l'ensemble des candidats lors des premiers tours des élections présidentielles sont de l'ordre d'un point ou moins entre Nice et le département des Alpes-Maritimes. A cet égard, donc, l'idée d'un particularisme de Nice mérite d'être nuancée : le tropisme droitier s'inscrit dans son contexte politique départemental<sup>27</sup>.

Une même conclusion s'établit quant à l'intégration de Nice à la région PACA : aux quatre scrutins présidentiels depuis 2002, l'équilibre des forces à Nice est très comparable aux équilibres

---

<sup>24</sup> Gilles Ivaldi, Christine Pina, « PACA, une victoire à la Pyrrhus pour la droite ? », *Revue Politique et parlementaire*, n°1078, janvier-mars 2016, pp. 139-150. Gilles Ivaldi, Christine Pina, « PACA : 2017, entre permanence et bousclements des équilibres politiques », *Pôle Sud*, n°47, vol. 2, 2017, pp. 179-198.

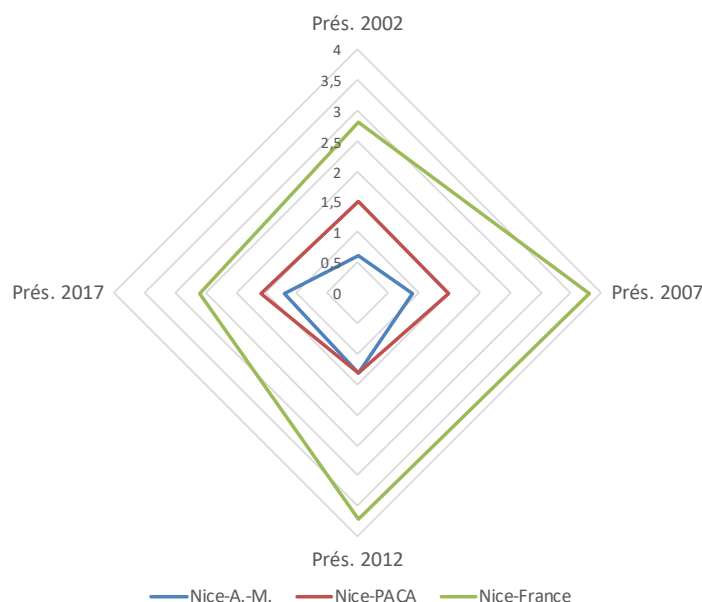
<sup>25</sup> Joseph Martinetti, « Un département bleu... Azur, entre conservatisme et localisme », *Hérodote*, vol. 113, no. 2, 2004, pp. 68-93.

<sup>26</sup> <https://www.nicematin.com/politique/avec-10620-adherents-les-alpes-maritimes-sont-desormais-la-premiere-federation-lr-de-france-261949>

<sup>27</sup> Un bref examen de l'équilibre des principaux blocs électoraux aux législatives de 2012 et 2017 corrobore ces conclusions : le rapport de forces qui se dégage dans la capitale azurée est très similaire à celui que l'on peut observer sur le plan départemental avec un écart moyen de 1,9 points dans les deux cas.

politiques tels qu'ils se dessinent à l'échelle régionale, avec des écarts moyens à peine supérieurs, de l'ordre de 1,5 points sur l'ensemble de la période, et ce de manière constante sans variation notable.

**Figure 1. Ville de Nice, écarts moyens aux scores départementaux, régionaux et nationaux\*, présidentielles 2002-2017**



\*calculés pour l'ensemble des forces politiques, candidats ou listes en présence.

L'ancrage niçois dans la culture et la tradition politique départementale est de même ordre que celui que l'on peut observer pour d'autres grandes villes de l'espace méditerranéen. Pour la présidentielle de 2017, l'écart moyen entre Marseille et les Bouches-du-Rhône est par exemple de 1,5 points ; ce même écart est de 1,2 points pour Nice et les Alpes-Maritimes, et de 1,4 points s'agissant de Toulon et du département du Var. A l'inverse, l'écart est beaucoup plus significatif pour une ville comme Aix-en-Provence (4,9 points en moyenne) dont le tropisme bourgeois, tel qu'il s'exprime en 2017 dans le sur-vote en faveur de François Fillon (+7,7 points) et Emmanuel Macron (+7 points), demeure un trait distinctif de la ville au regard du rapport de forces départemental ou même régional.

Cette plus forte dissociation entre ville et département, ou ville et région, est également visible pour d'autres grandes métropoles françaises. Pour Lyon, l'écart avec le département du Rhône est en moyenne de 2,8 points et de 4,4 points avec le rapport de forces sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes (contre à peine 1,6 entre Nice et PACA). De la même manière, l'écart moyen entre Toulouse et la Haute-Garonne est de 2,9 points et il s'élève à 5 au regard de des résultats pour la région Occitanie dans son ensemble. Dernier exemple : à Bordeaux, l'écart moyen avec le département de la Gironde est de 4 points et de 4,4 avec l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine.

Pour partie, ces différences illustrent les spécificités des villes du Sud, s'agissant notamment du clivage centre urbain-périphéries rurales et périurbaines, dont on sait qu'il structure fortement le

vote FN depuis 2002<sup>28</sup>. En 2017, le vote Le Pen est demeuré une nouvelle fois beaucoup faible dans les grandes métropoles comparativement à la moyenne nationale de la présidente du FN : ainsi à Paris (-16,3 points), Bordeaux (-13,9), Lyon (-12,4) ou Toulouse (-11,9). A l'inverse, le vote d'extrême-droite a dépassé son niveau national dans plusieurs grandes villes méditerranéennes : à Marseille (+2,4 points), Nice (+4) ou Toulon (+6).

Les écarts sont naturellement plus importants lorsque Nice est comparée avec l'ensemble de la France, avec des écarts moyens plus substantiels, de l'ordre de 3 points. La « différence » niçoise est surtout visible en 2007 et en 2012 où le rapport de forces entre les trois principaux candidats est profondément bousculé à Nice. En 2007, la victoire sarkozyste est particulièrement marquée à Nice (+10,7 points par rapport à sa moyenne nationale) tandis que Ségolène Royal se situe 5,5 points en dessous de son score national. Jean-Marie Le Pen ne parvient pas véritablement à endiguer la poussée du président de l'UMP et ne recueille à Nice que 13,7 % des suffrages, soit un peu plus de 3 points au-dessus de sa moyenne nationale. En 2012, malgré le rejet dont il fait l'objet au plan national, Nicolas Sarkozy obtient encore 7,5 points de plus que sa moyenne nationale à Nice, Marine Le Pen 5,1 points, tandis que François Hollande accuse un déficit de l'ordre de 6,3 points.

2017 a été présenté comme un « moment » de grands bouleversements politiques, mettant à mal les équilibres des forces politiques, voire le système partisan français. Cette séquence constitue dès lors un bon laboratoire pour interroger, autrement, la particularité politique de Nice et des Alpes-Maritimes et plus précisément la consistance de leur « dextrisme » politique.

## II. NICE, MACRON-INCOMPATIBLE ?

Rappelons-le, la séquence électorale de 2017 peut constituer pour la droite niçoise le moment du triomphe, que ce soit pour la présidentielle ou pour les législatives. Or, comme souvent dans les batailles qui semblent gagnées d'avance, 2017 peut être lue, non comme un indice de stabilité mais comme mise en lumière des évolutions plus récentes que nous avons analysées précédemment.

### 1. Une élection présidentielle dans la continuité bien que...

L'élection présidentielle de 2017 pose finalement l'équation de l'équilibrage des voix entre Les Républicains et le FN. Rappelons que lors de celle-ci, le triomphe de la droite républicaine paraissait peu contestable dans les Alpes-Maritimes, au regard des résultats de Nicolas Sarkozy en 2012.

A partir de ce rappel, qui servira de matrice de comparaison pour la suite, l'on constate en 2012 :

\* A Nice, comme dans les Alpes-Maritimes, l'ordre d'arrivée des candidats est bouleversé par rapport au reste de la France. Ce sont bien les droites (ici UMP-FN) qui sont, non seulement, en tête, mais qui dans les deux cas, obtiennent ensemble la majorité des SE ;

\* Le département des Alpes-Maritimes apparaît, beaucoup plus que Nice, touché par ce phénomène, puisque François Hollande obtient proportionnellement plus de SE dans la ville que dans l'ensemble des Alpes-Maritimes, de même que Jean-Luc Mélenchon ;

---

<sup>28</sup> Voir notamment : Michel Bussi, Jérôme Fourquet, et Céline Colange, « Analyse et compréhension du vote lors des élections présidentielles de 2012. L'apport de la géographie électorale », *Revue française de science politique*, 62(5), 2012, pp. 941-963.

**Tableau 2 : Résultats du 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle de 2012 (Nice – Alpes-Maritimes – France)**

Candidats	Nice			Nice en comparaison		Alpes-Maritimes			France		
	Voix	% inscrits	% SE	Diff Nice-AM SE	Diff Nice-France SE	Voix	% inscrits	% SE	Voix	% inscrits	% SE
M. Nicolas SARKOZY	56 988	26,6	<b>34,6</b>	- 2,5	<b>+7,5</b>	216 738	29,1	<b>37,2</b>	9 753 629	21,2	<b>27,2</b>
Mme Marine LE PEN	37 856	17,7	<b>23</b>	- 0,5	<b>+ 5,1</b>	136 982	18,4	<b>23,5</b>	6 421 426	14	17,9
M. François HOLLANDE	36 779	17,1	22,4	<b>+3,2</b>	- 6,3	111 990	15	19,2	10 272 705	22,3	<b>28,6</b>
M. Jean-Luc MÉLENCHON	15 152	7,1	9,2	+ 0,7	- 1,9	49 493	6,7	8,5	3 984 822	8,7	11,1
M. François BAYROU	10 332	4,8	6,3	- 0,4	- 2,9	38 980	5,2	6,7	3 275 122	7,1	9,1
Mme Eva JOLY	3 245	1,5	2	- 0,2	- 0,3	12 556	1,7	2,1	828 345	1,8	2,3
M. Nicolas D.-AIGNAN	2 277	1,1	1,4			9 241	1,2	1,6	643 907	1,4	1,8
M. Philippe POUTOU	1 026	0,5	0,6			4 048	0,5	0,7	411 160	0,9	1,1
Mme Nathalie ARTHAUD	431	0,2	0,3			1 576	0,2	0,3	202 548	0,4	0,6
M. Jacques CHEMINADE	360	0,2	0,2			1 238	0,2	0,2	89 545	0,2	0,2

**Tableau 3 : Résultats du 2<sup>ème</sup> tour de la présidentielle de 2012 (Nice – Alpes-Maritimes – France)**

Candidats	Nice			Nice en comparaison		Alpes-Maritimes			France		
	Voix	% inscrits	% SE	Diff Nice-AM SE	Diff Nice-France SE	Voix	% inscrits	% SE	Voix	% inscrits	% SE
M. François HOLLANDE	63 884	29,8	39,65	<b>+3,95</b>	-11,95	203 117	27,2	35,7	18 000 668	39	<b>51,6</b>
M. Nicolas SARKOZY	97 230	45,3	<b>60,35</b>	-3,95	<b>+11,95</b>	366 055	49,1	<b>64,3</b>	16 860 685	36,6	48,4

**Tableau 4 : Abstention 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> tours de présidentielle de 2012 (Nice – Alpes-Maritimes – France)**

	Nice	Diff. Nice-AM	Diff. Nice-France	Alpes-Maritimes	France
1 <sup>er</sup> tour	22,1	+1,5	+1,6	20,6	20,5
2 <sup>ème</sup>	21,1	+1,5	+1,45	19,6	19,65

\* Dernier phénomène à constater : l'écart entre les deux droites (UMP-FN) est plus important à Nice que dans le reste de la France, puisque non seulement Nicolas Sarkozy arrive en tête, mais l'écart qui le sépare de Marine Le Pen est de 11,6 points alors qu'il est de 9,3 points en France. Cet écart est même de 13,7 points dans les Alpes-Maritimes.

Le constat paraît assez clair : un département dominé par les droites en 2012 pour le 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle. Au sein de cette constellation, Nicolas Sarkozy semble encore apparaître comme rempart au FN, en profitant de ses soutiens locaux. On notera seulement que cette domination était encore plus insolente en 2007, où l'écart entre Nicolas Sarkozy et Jean-Marie Le Pen était proche de 30 points dans le département et la ville de Nice. Ce rééquilibrage observé sur la séquence 2007-2012 n'est pas anodin, puisqu'il semble indiquer une tendance qui, comme nous l'avons vu, s'amplifie dans les scrutins locaux par la suite.

Au second tour, N. Sarkozy obtient 60,3% des SE à Nice (64,3% dans les Alpes-Maritimes), soit 12 points de plus que dans le reste de la France. Dès lors, cette partie du Sud-Est de la France semble, toujours en 2012, constituer une zone de force incontestée pour la droite républicaine.

La présidentielle de 2017 consiste de ce point de vue un test, dans une configuration qui est plus au désavantage de la droite républicaine : privée de Nicolas Sarkozy (dont il est clair qu'il constitue un repère pour la classe politique locale, du fait ses liens avec Christian Estrosi et d'une UMP locale très fortement marquée par sa personne), elle doit dans le même temps résister à la présence de Marine Le Pen (dont on sait aujourd'hui qu'elle attire, plus que son père, les nouvelles cohortes électorales, en particulier chez les femmes<sup>29</sup>) et à l'arrivée d'Emmanuel Macron qui peut faire venir à lui des électeurs, non seulement du centre politique, mais également de la gauche socialiste.

Les résultats observés au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>nd</sup> tour confirment bien la tendance observée lors de la période 2014-2016 : le maintien des droites dans les Alpes-Maritimes et à Nice, mais un phénomène de resserrement de l'avantage électoral au bénéfice du FN, en l'occurrence Marine Le Pen.

Plusieurs constats vont dans ce sens :

Tout d'abord, comme en 2012, les droites (LR et FN) restent majoritaires et dans les Alpes-Maritimes et à Nice. Toutefois, cette domination connaît un essoufflement par rapport à 2012 puisque les scores associés des candidats Fillon-Le Pen s'élèvent à 51,4% à Nice et 55,1% dans les Alpes-Maritimes (soit un recul de 6,2 points pour la ville et de 4,6 points pour le département). Ce recul est observable sur le territoire national mais dans une ampleur moindre.

Par ailleurs, l'écart entre les deux candidats se resserre considérablement, au bénéfice de Marine Le Pen. Avec 25,3 % des voix, Marine Le Pen talonne François Fillon (26,1 %) au premier tour à Nice<sup>30</sup>. Elle coiffe le candidat républicain sur le poteau avec une avance de quelques centaines de voix sur le département des Alpes-Maritimes. Ce dernier donne 27,8 % des voix à la présidente du FN contre 27,4 % à François Fillon. Sur l'ensemble de la région PACA, Marine Le Pen progresse de plus de 124 000 voix par rapport à 2012 et arrive cette fois très largement en tête du premier tour avec 28,2 % des suffrages devant le candidat des Républicains (22,4 %). Au second tour, la présidente du Front national obtient 39,9 % des voix à Nice au second tour face à Emmanuel Macron (+6 points par rapport à son score national).

Nice donne ainsi à voir, certes la place occupée par la droite, comme dans les Alpes-Maritimes, mais avec de petites nuances puisque des villes telles que Saint-Laurent-du-Var, Grasse, Menton constituent des pôles frontistes lors de consultations nationales et ce, depuis maintenant quelques

---

<sup>29</sup> Abdelkarim Amengay, Anja Durovic, Nonna Mayer, « L'impact du genre sur le vote Marine Le Pen », *Revue française de Science politique*, n°6, vol. 67, 2017, pp. 1067-1087.

<sup>30</sup> En 2012, l'écart était encore de plus de 11 points en faveur de Nicolas Sarkozy face à Marine Le Pen.

années. Cela est confirmé par les scores réalisés par Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon qui, certes sont toujours inférieurs à Nice que sur le territoire français, mais dépassent de peu ceux observés sur le département en son ensemble.

Les éléments d'explication sont bien évidemment difficiles à identifier de manière précise et surtout ordonnée. On constatera toutefois plusieurs phénomènes qui peuvent, mis bout à bout, peuvent permettre d'esquisser quelques pistes.

La poussée du FN à Nice lors de l'élection présidentielle de 2017 tient naturellement à des facteurs politiques nationaux, au premier rang desquels l'enlisement de François Fillon dans l'affaire du *Penelope Gate*<sup>31</sup>. La chute du candidat Fillon par rapport à Nicolas Sarkozy est de même ampleur dans le département et à Nice (entre les deux élections, le candidat Fillon voit s'évaporer 26% des voix de Nicolas Sarkozy, soit 1/4 de l'électorat). S'il est difficile d'attribuer cette décreue importante à la seule personnalité de François Fillon, il reste que l'hypothèse d'une captation de certains électeurs frontistes par le candidat Sarkozy en 2012 semble pouvoir se tenir, sans que cette performance n'ait pu être rééditée par François Fillon qui ne jouit pas de la même image, ni des mêmes soutiens dans le département.

Le rééquilibrage droite-FN s'explique également par des facteurs locaux. A Nice, les enjeux phares du FN, tels que la sécurité et l'immigration, ont acquis une saillance très forte ces dernières années, ainsi qu'en témoignent les débats et les controverses autour des réfugiés ou des conséquences de l'attentat de juillet 2016.

De plus, dans la capitale azurée, la fracture de la droite autour du camp Fillon a révélé les luttes internes qui s'y jouent, notamment entre Christian Estrosi et Eric Ciotti, et qui sont apparues au grand jour dans la campagne présidentielle de 2017 autour de la question du soutien à un François Fillon en plein naufrage<sup>32</sup>. A ce titre, le rassemblement au Trocadéro, initiée par les soutiens de François Fillon, montre de manière assez emblématique les divisions d'une droite azurée demeurée fidèle au candidat LR (à l'image de L. Luca, É. Ciotti, J.-P. Leleux et D. Lisnard) qui, dans certains cas, fustige les « lâcheurs », quand d'autres s'opposent à l'initiative, en appelant à une alternative ou un retrait pur et simple de François Fillon (D. Estrosi-Sassone, Ch. Estrosi, M. Tabarot, L. Nègre ou R. Salles, par exemple)<sup>33</sup>. Cette fracture de la droite locale était déjà apparue lors du conflit qui avait opposé J.-F. Copé à F. Fillon pour l'élection à la présidence de l'UMP en 2012, M. Tabarot, O. Bettati ou L. Luca apportant leur soutien à J.-F. Copé tandis que la plupart des autres poids lourds du parti dans le département s'étaient tournés vers l'ancien premier ministre de N. Sarkozy : E. Cotti, Ch. Estrosi, B. Brochan ou J. Leonetti, notamment<sup>34</sup>.

---

<sup>31</sup> Christophe Piar, « La présidentielle vue par les JT », in Pascal Perrineau (dir.), *Le vote disruptif. Les élections présidentielle et législatives de 2017*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017, pp. 71-100, voir aussi p.85 sq.

<sup>32</sup> Stéphane Cadiou et Marie-Ange Grégory, « Nice : la fidélité à droite avant tout ? », *Métropolitiques*, 5 mai 2017. <http://www.metropolitiques.eu/Nice-la-fidelite-a-droite-avant.html>.

<sup>33</sup> « Qui sont les grands élus des Alpes-Maritimes qui soutiennent encore François Fillon ? », <https://www.nicematin.com/politique/qui-sont-les-grands-elus-des-alpes-maritimes-qui-soutiennent-encore-francois-fillon-118895>, 5/03/2017.

<sup>34</sup> [https://www.lemonde.fr/politique/article/2012/09/28/cope-fillon-qui-votre-parlementaire-soutient-il\\_1767217\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2012/09/28/cope-fillon-qui-votre-parlementaire-soutient-il_1767217_823448.html)

**Tableau 5 : Résultats du 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle de 2017 (Nice – Alpes-Maritimes – France)**

Candidats	Nice			Nice en comparaison		Alpes-Maritimes			France		
	Voix	% Inscrits	% SE	Diff Nice-AM SE	Diff Nice-France SE	Voix	% Inscrits	% SE	Voix	% Inscrits	% SE
F. FILLON	42 191	19,5	<b>26,1</b>	-1,3	<b>+6,1</b>	161 036	21,1	<b>27,4</b>	7 212 995	15,2	20
M. LE PEN	40 874	18,9	<b>25,3</b>	-2,4	<b>+4</b>	163 141	21,4	<b>27,7</b>	7 678 491	16,1	21,3
E. MACRON	33 179	15,4	20,5	+1,5	-3,5	111 953	14,7	19	8 656 346	18,2	<b>24</b>
J.-L. MÉLENCHON	28 040	13	17,3	<b>+2,3</b>	-2,6	87 941	11,5	15	7 059 951	14,8	19,6
B. HAMON	6 837	3,2	4,2	+0,6	-2,2	21 067	2,8	3,6	2 291 288	4,8	6,4
N. D.-AIGNAN	5 912	2,7	3,7	-0,6	-1	25 175	3,3	4,3	1 695 000	3,6	4,7
F. ASSELINEAU	1 725	0,8	1,1			6 067	0,8	1	332 547	0,7	0,9
J. LASSALLE	1 304	0,6	0,8			5 262	0,7	0,9	435 301	0,9	1,2
Ph. POUTOU	924	0,4	0,6			3 622	0,5	0,6	394 505	0,8	1,1
N. ARTHAUD	484	0,2	0,3			1 729	0,2	0,3	232 384	0,5	0,6
J. CHEMINADE	213	0,1	0,1			939	0,1	0,2	65 586	0,1	0,2

**Tableau 6 : Résultats du 2<sup>ème</sup> tour de la présidentielle de 2012 (Nice – Alpes-Maritimes – France)**

Candidats	Nice		Diff N-AM	Diff N-F	Alpes-Mar.		France	
	% I	% SE	% SE	% SE	% I	% SE	% I	% SE
Emmanuel MACRON	39,75	60,15	<b>+4,8</b>	-6	36,55	55,35	43,6	66,1
Marine LE PEN	25,7	39,85	-4,8	<b>+6</b>	29,5	44,65	22,4	33,9

**Tableau 7 : Abstention 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> tours de présidentielle de 2017 (Nice – Alpes-Maritimes – France)**

	Nice	Diff. Nice-AM	Diff. Nice-France	Alpes-Maritimes	France
1 <sup>er</sup> tour	23,6	+2,35	+1,4	21,25	22,2
2 <sup>ème</sup>	28,5	+2,4	+3,1	26,1	25,4



En second lieu, la chute de François Fillon par rapport à Nicolas Sarkozy ne semble pas profiter exclusivement à Marine Le Pen. Si celle-ci progresse en nombre de voix à Nice et dans les Alpes-Maritimes, il est impossible d'observer un phénomène de vase communicant fonctionnant parfaitement. En effet, la progression en voix de la candidate FN (+3018 à Nice, +26159 dans les Alpes-Maritimes) n'est pas de même ampleur : ses voix progressent de +8% dans la ville dominante de la Côte d'Azur et 19% dans le département par rapport à 2012, ce qui indique bien le contraste que nous avons souligné et la difficulté d'attribuer à la seule volatilité électorale l'explication de ces scores.

De plus, la progression du corps électoral inscrit ne peut être convoquée, tant les écarts sont importants entre la progression des inscrits et la progression de Marine Le Pen. En effet, le corps électoral progresse de 1409 individus entre 2012 et 2017 à Nice et de 16473 dans le département des Alpes-Maritimes, ce qui ne constitue pas, loin de là, un décalque de la progression de la candidate frontiste. De la même façon, si l'abstention progresse entre 2012 et 2017 (+3541 abstentionnistes à Nice, +8500 dans le département), là encore, celle-ci ne peut être attribuée aux seuls électeurs de Nicolas Sarkozy qui auraient choisi ainsi une position de retrait en 2017, modifiant ainsi le rapport de force à droite.

On doit donc se contenter d'un faisceau d'hypothèses qui, mises bout à bout, constituent un début d'explication : une circulation des électeurs des droites de 2012 à 2017, certains électeurs sarkozystes choisissant Marine Le Pen en 2017 ; le choix de l'abstention pour certains d'entre eux, occasionnant un resserrement de l'équilibre droite-extrême droite ; l'arrivée de nouveaux électeurs dans les urnes qui peuvent, pour certains d'entre eux, avoir permis à la candidate frontiste de mieux se positionner dans la bataille. Une hypothèse forte tient naturellement à l'arrivée d'Emmanuel Macron dans la course présidentielle dont on peut conjecturer qu'il a réussi à capter aussi une frange particulière de l'électorat de droite de Nice et dans une moindre mesure des Alpes-Maritimes, tant ses scores ne peuvent s'expliquer par les performances de François Bayrou en 2012. 2017 nous semble ainsi une nouvelle bataille électorale qui, en bien des points, vient rompre de manière évidente avec l'élection précédente de même ordre, et ce, dans l'ensemble du paysage politique.

Le deuxième tour vient confirmer à la fois des tendances observables aux niveaux national et local : meilleurs scores constatés par Marine Le Pen, à Nice et plus encore dans les Alpes-Maritimes, qu'en France ; une augmentation de l'abstention entre les deux tours de l'élection présidentielle ; une circulation des électeurs ou des abstentionnistes au 1<sup>er</sup> tour difficilement cernable avec ces seuls chiffres. Il convient donc d'être prudent lorsqu'est convoquée la porosité entre la droite traditionnelle et le FN comme élément d'explication sur le nouvel équilibre des forces dans le département et à Nice.

## **2. Des législatives de juin 2017 qui rebattent les cartes un peu, beaucoup...**

Les élections législatives, comme il est souvent écrit depuis l'inversion du calendrier en 2002, apparaissent, nous l'avons évoqué plus haut, comme un scrutin de confirmation de l'élection présidentielle<sup>35</sup>. Cette idée, fortement répandue quand on observe en masse les quatre tours des élections nationales, mérite toutefois d'être discutée en faisant porter l'analyse sur une échelle plus restreinte et en prenant en compte les situations de concurrence dans chaque circonscription.

---

<sup>35</sup> Bernard Dolez, « Les mystères de la Chambre bleue : des voix aux sièges lors des élections législatives de juin 2002 », *Revue française de science politique*, n°5, vol. 52, 2002, pp. 577-591.

#### a. Une lecture comptable au désavantage des droites...

Au niveau du département, deux constats généraux se dégagent des élections législatives de 2017. En premier lieu, l'abstention est élevée, celle-ci dépasse les 51% des inscrits, la tendance s'accroissant au second tour (entre 54% dans la 1<sup>ère</sup> circonscription et 60% dans les 3<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> circonscriptions). En deuxième lieu, les candidatures ont également nettement progressé depuis la dernière consultation de même ordre, puisqu'avec 125 prétendants, le nombre de candidats dans le département augmente de 30% par rapport à 2012. Cette fragmentation accrue, associée à la faiblesse de la mobilisation électorale, participe à limiter les triangulaires, à solidifier les camps politiques et à rendre les résultats du premier tour plus incertains mais aussi plus déterminants quand des accords n'ont pas été trouvés après la présidentielle.

En juin 2017, le mouvement macroniste connaît malgré tout un succès relativement limité dans les Alpes-Maritimes, qui témoigne d'une plus forte résistance de la droite dans ses terres maralpines<sup>36</sup> : au final, seuls 3 des 9 député.e.s des Alpes-Maritimes sont élu.e.s sous l'étiquette LREM. A titre de comparaison, dans le département voisin du Var lui aussi intégralement acquis à la droite en 2012, seuls 2 des 8 sortants LR conservent leurs sièges, le reste des circonscriptions passant à LREM et à ses alliés du MODEM.

Les Alpes-Maritimes semblent faire finalement figure d'exception en région PACA, puisqu'au niveau régional, c'est à la fois la gauche (désormais réduite à deux députés – 1 France Insoumise et 1 député communiste au lieu des 15 précédents) et le FN qui sortent perdants. Ce serait sans doute oublier que la gauche est depuis quelques années maintenant réduite à la portion congrue dans les Alpes-Maritimes et qu'elle ne peut perdre là où elle est déjà absente...

Comme en 2002 et 2007, le FN ne réussit pas à transformer aux législatives les scores obtenus lors de la présidentielle précédente. Pour cette élection, l'effet « perturbatoire » de LREM est bien confirmé, la formation macroniste venant rebattre quelques cartes et ajouter de la complexité au jeu politique si l'on s'en tient à une lecture cartographique (voir cartes 1 et 2).

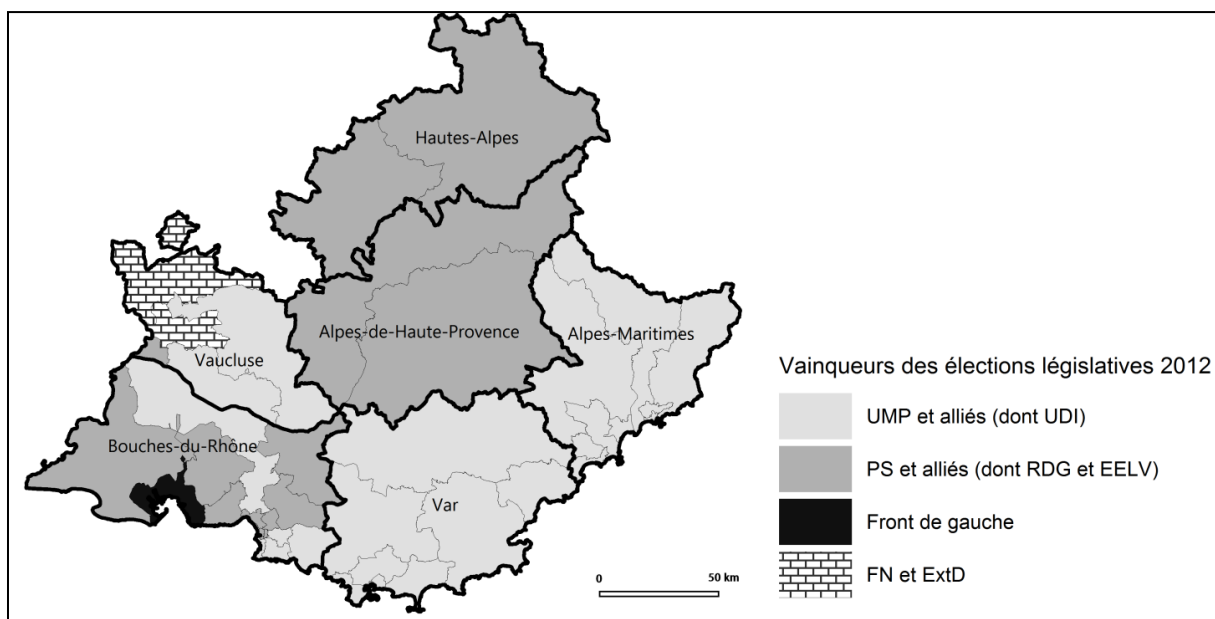
Les trois circonscriptions ayant élu un candidat LREM sont la 2<sup>ème</sup> (élection de Loïc Dombreval) la 3<sup>ème</sup> (qui compte quelques cantons niçois et qui choisit Cédric Roussel) et la 4<sup>ème</sup> (élection d'Alexandra Valetta-Ardisson).

Précisons que l'élection de nouveaux députés macronistes tient pour partie à la mobilisation de ressources politiques plus anciennes : Loïc Dombreval, maire de Vence de 2014 jusqu'à son élection à la députation, est régulièrement candidat aux élections locales et européennes soit sous étiquette MODEM, soit sur des listes d'alliance comme aux municipales de 2014 (UDI). Entré au conseil régional en 2015 sur la liste de Christian Estrosi, il n'est ni nouveau en politique, ni dépourvu de soutiens dans le département. Alexandra Valetta-Ardisson, pour sa part, après avoir été attachée parlementaire de Michèle Tabarot, est finalement élue conseillère municipale de Grasse sur la liste de Jérôme Viaud en 2014 (UMP). Elle rejoint le mouvement de soutien macroniste à la veille de l'élection présidentielle. Cédric Roussel est, des trois élus, celui qui ne peut se targuer d'aucune ressource politique autre que son étiquette LREM.

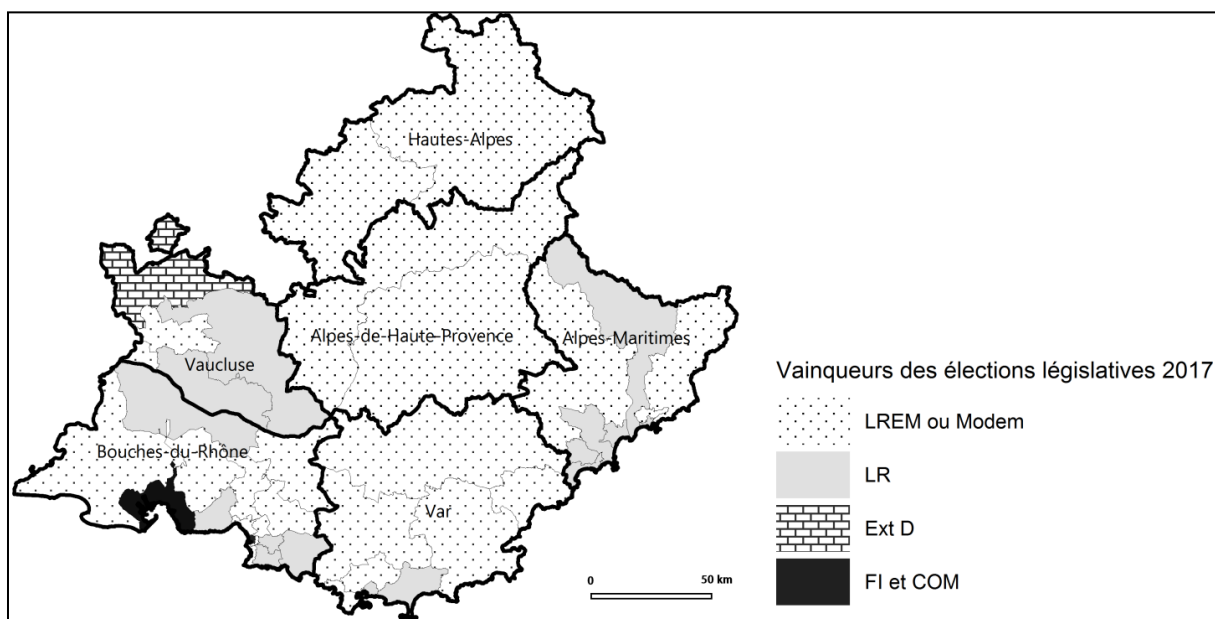
---

<sup>36</sup> Rappelons qu'en 2012, tous les députés des Alpes-Maritimes étaient élus soit sous l'étiquette UMP soit sous l'étiquette UDI.

**Carte 1. Vainqueurs des élections législatives dans les circonscriptions de la région PACA en 2012**

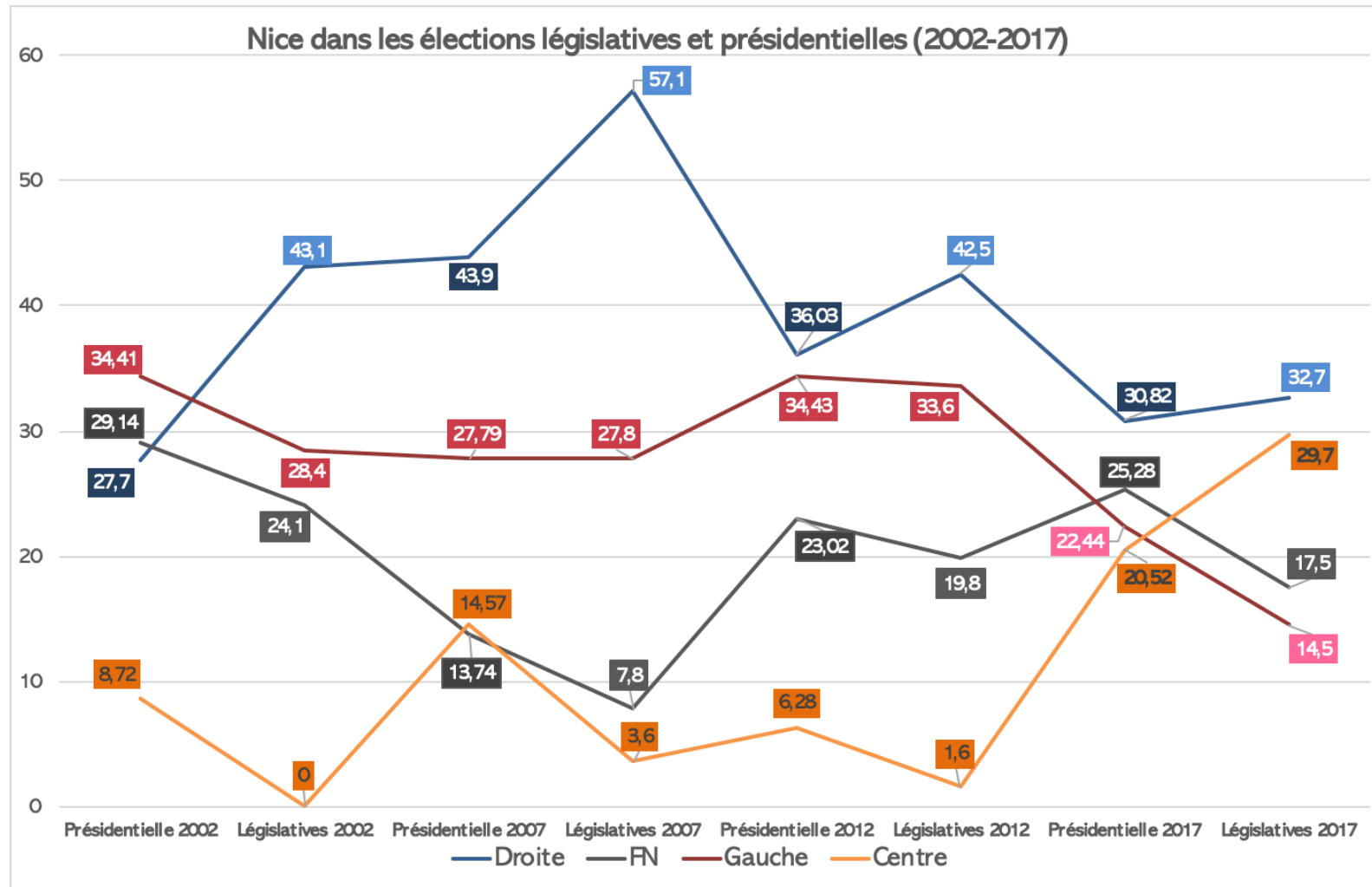


**Carte 2. Vainqueurs des élections législatives dans les circonscriptions de la région PACA en 2017**



*Cartes réalisées par Jérôme Dutozia (en post-doc au sein du laboratoire ESPACE-CNRS), Tirées de l'article Gilles Ivaldi, Christine Pina, « PACA : 2017, entre permanence et bousculements des équilibres politiques », Pôle Sud, n°47, vol. 2, 2017, pp. 179-198.*

Figure 2. Nice dans les élections législatives et présidentielles (2002-2017)



2017 constitue bien une exception à Nice : un centre politique qui enregistre des records historiques dans la ville lors des deux scrutins, des écarts amoindris entre la droite et l'extrême droite et des totaux droite/extrême droite les plus bas de période, alors même que la gauche (toute tendance confondue) enregistre ses plus faibles scores sur la période : c'est à partir de 2017 qu'en termes de SE, l'extrême droite la dépasse.

Il serait dès lors tentant de penser ces évolutions en termes de transfert de voix et de modification des comportements électoraux. Cette modification des équilibres, dans le département et à Nice, souvent commentée à grand renfort de métaphores marines et d'annonces sur le renouvellement du personnel politique, trouve toutefois son explication dans des facteurs politiques isolables : outre l'enchaînement électoral qui confirme la labilité des allégeances politiques comme nous l'avons vu, les configurations de la compétition, au niveau des circonscriptions, peuvent avoir leur importance.

#### b. Une vague macroniste difficile à observer dans les Alpes-Maritimes...

Le succès de LREM a été présenté le plus souvent comme un mouvement de fond électoral qui emporterait avec lui les battus récents de la présidentielle. Cette analyse, qui n'échappe pas à l'idée d'un électorat versatile prompt à se rallier au camp des vainqueurs et mû par la volonté de « sortir les sortants », résiste mal à une observation plus précise des compétitions localement situées.

Stratégiquement, LREM a profité de la configuration politique locale. Bénéficiant d'une croissance des candidatures dans toutes les circonscriptions, les candidats macronistes n'ont finalement pas de concurrence dans le camp qu'il représente. LREM a fait le choix d'être présente dans toutes les circonscriptions, à l'exception de la 5<sup>ème</sup> (circonscription historiquement détenue par Christian Estrosi). Dans la 6<sup>ème</sup> circonscription, c'est finalement Nathalie Audin (ancienne membre du PS) qui, sous l'étiquette MODEM, porte les couleurs macronistes. Au-delà des changements d'allégeance de certains candidats qui semblent pouvoir profiter d'une dynamique initiée lors de la présidentielle, le mouvement macroniste a aussi profité de situations d'incertitude.

Dans les 3 circonscriptions emportées par LREM dans les AM, l'on constate 2 phénomènes qui peuvent constituer des indicateurs de cette incertitude électorale.

En premier lieu, dans les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> circonscriptions, les deux sortants (Charles-Ange Ginésy et Jean-Paul Guibal) ne se représentent pas. Cette situation peut être observée dans les 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> circonscription : néanmoins, dans ces deux derniers cas, soit le député sortant devient le suppléant de la candidate investie (c'est le cas de Lionnel Lucca dans la 6<sup>ème</sup>), soit le candidat est construit comme dauphin naturel du sortant (c'est le cas d'Éric Pauget, 1<sup>er</sup> adjoint du maire d'Antibes et député sortant Jean Leonetti). En ce sens, les candidats LREM profiteraient d'une configuration favorable : vacance du pouvoir et bataille d'autant plus incertaine que le nombre de candidat est élevé. En ce sens, l'étiquette LREM peut constituer un repère d'autant plus efficace qu'il est déjà incarné par un président élu.

Autre situation qui a pu profiter aux candidats LREM : le cumul dans le temps des mandats législatifs. C'est particulièrement le cas de Rudy Salles qui brigue en 2017 son 7<sup>ème</sup> mandat dans la 3<sup>ème</sup> circonscription des Alpes-Maritimes – il est battu dès le premier tour des législatives. Sans voir ici les effets mécaniques d'un essoufflement du pouvoir – dont on peut légitimement se demander quand il survient –, il semble bien que cet élu ait subi l'arrivée d'un nouveau venu en politique, peu soupçonnable d'accaparer le pouvoir ou de vouloir le garder à tout prix.

Tableau 8 : Élu.e.s dans les circonscriptions des Alpes-Maritimes (2012-2017)

Circo.	2012	2017	Candidat.e arrivé.e en tête au 1 <sup>er</sup> t. – écart avec le.la 2 <sup>nd.e</sup>	Duel 2 <sup>nd</sup> tour	Situation politique spécifique
1 <sup>ère</sup> (Nice)	É. Ciotti (UMP)	É. Ciotti (LR)	LR (+2,65 points)	LR – LREM	3 <sup>ème</sup> mandat en 2017
2 <sup>ème</sup>	Ch.-A. Ginésy (UMP)	L. Dombrevail (LREM)	LREM (+19,2 points)	LREM – FN	Sortant ne se représente pas*
3 <sup>ème</sup> (Nice)	R. Salles (UDI)	C. Roussel (LREM)	LREM (+10,7 points)	LREM – FN	R. Salles briguit son 7 <sup>ème</sup> mandat
4 <sup>ème</sup>	J.-Cl. Guibal (UMP)	A. Valetta Ardisson (LREM)	LREM (+4,9 points)	LREM – FN	Sortant ne se représente pas* Présence d'O. Bettati (ex. UMP) sous étiquette FN
5 <sup>ème</sup> (parties de Nice)	M. Brenier (UMP)	M. Brenier (LR)	LR (+5,6 points)	LR – FN	Pas de candidat officiel LREM
6 <sup>ème</sup>	L. Lucca (UMP)	L. Trastour-Isnart (LR)	MODEM (+5,6 points)	LR – MODEM	Sortant ne se représente pas* L. Lucca suppléant de la candidate
7 <sup>ème</sup>	J. Leonetti (UMP)	É. Pauget (LR)	LR (+0,1 points)	LR – LREM	Sortant ne se représente pas* É. Pauget – 1 <sup>er</sup> adjoint d'Antibes
8 <sup>ème</sup>	B. Brochand (UMP)	B. Brochand (LR)	LREM (+0,8 points)	LR – LREM	5 <sup>ème</sup> mandat en 2017
9 <sup>ème</sup>	M. Tabarot (UMP)	M. Tabarot (LR)	LREM (+5,25 points)	LR – LREM	4 <sup>ème</sup> mandat en 2017

\* Cumul avec un mandat d'exécutif local en cas de réélection (loi 2014)

**Rappel 2012 :**

2 élus dès le 1<sup>er</sup> tour (6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup>)

5 duels « gauche »/« droite » (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup>)

2 duels « droite »/FN (4<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup>)

Pour se garder d'une lecture en termes de domination outrageuse de la REM, il convient également de noter l'importance des mobilisations électorales et des duels dessinés au sortir du 1<sup>er</sup> tour.

En premier lieu, l'une des explications du nombre des élus LREM dans le département est à chercher dans la mobilisation des électeurs « macronistes ». En effet, en travaillant sur les pourcentages des inscrits s'étant portés sur le candidat Macron au premier tour de la présidentielle et, ensuite, sur les candidats LREM au premier tour des législatives, l'on constate que, comparativement aux autres tendances politiques, LREM a beaucoup moins subi les effets de l'abstention et de la dispersion des voix entre les deux élections. De manière plus significative encore, dans 7 des 9 circonscriptions des Alpes-Maritimes, les candidats LREM et Modem ont réussi à mobiliser autant ou plus d'inscrits que leur leader à l'élection présidentielle, alors même que le nombre de candidats aux législatives est toujours soit égal soit supérieur aux prétendants à la présidentielle de 2017. Dans un contexte de forte abstention, LREM et le MODEM sont présents 8 fois au second tour des élections législatives dans le département, la seule exception restant la 5<sup>ème</sup> circonscription où Daniel Brun se présente « divers droite », sans soutien officiel de LREM face à Marine Brenier et n'accède pas au 2<sup>nd</sup> tour. A l'opposé, toutes les autres forces politiques connaissent un décrochage important en nombre d'inscrits entre les premiers tours de la présidentielle et des législatives.

Mécaniquement, « la République en marche ! » apparaît comme la force dominante de ces élections législatives, soit en maintenant son électorat sur cette séquence, soit en ne subissant qu'une légère baisse de mobilisation de « ses » électeurs (7<sup>ème</sup> circonscription). C'est donc incontestablement dans l'abstention différentielle<sup>37</sup> – entendue ici comme une mobilisation différente de segments de l'électorat d'une élection à l'autre – et dans les possibles basculements politiques de quelques électeurs que sont à chercher les résultats flatteurs des candidats macronistes et MODEM.

En deuxième lieu, l'élection des candidats et candidates macronistes peut également s'expliquer par le type de duels observés au second tour de ces élections. Dans les 3 circonscriptions emportées par LREM dans les Alpes-Maritimes, le 2<sup>nd</sup> tour se joue entre un représentant de cette tendance et un représentant du FN. Le mouvement macroniste est spatialement construit comme la force politique en mesure d'empêcher le Front national d'obtenir des élus, puisqu'il se place au centre du jeu politique et, face au FN, peut réunir les électorats modérés des deux bords, incarnant ainsi une forme partisane du traditionnel « front républicain »<sup>38</sup>. Ce phénomène est particulièrement visible dans le département voisin du Var où la présence structurelle du FN s'est fait plus fortement sentir : en juin 2017, les six élus de LREM l'ont tous été dans des duels face aux candidats d'extrême-droite.

Cette position stratégique de LREM relativise une lecture en termes d'adhésion soit à un programme, soit à un projet de renouvellement de la vie politique, soit à une volonté générale de donner au Président Macron une majorité pour gouverner. Cette situation s'observe de manière systématique dans le département des Alpes-Maritimes. Dans les cas où les candidats LREM sont opposés à des candidats des Républicains au 2<sup>nd</sup> tour (1<sup>ère</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> circonscriptions), la victoire revient toujours au candidat de la droite républicaine. Le FN est quant à lui 4 fois présent au second tour, alors que LREM l'est 8 fois.

---

<sup>37</sup> Bernard Dolez, « À la recherche de l'abstentionnisme différentiel. Actualité d'une vieille question », *Revue française de science politique*, n°4, vol. 54, 2004, pp. 669-680.

<sup>38</sup> Mobilisé déjà, comme nous l'avons vu, lors des régionales de 2015. Voir Gilles Ivaldi, Christine Pina, « PACA, une victoire à la Pyrrhus pour la droite ? », *Revue Politique et parlementaire*, n°1078, janvier-mars 2016, pp. 139-150.

L'observation des résultats obtenus à Nice par les candidats ne déroge pas à ces tendances, bien au contraire. La ville de Nice est en effet « contenue » dans les 1<sup>ère</sup>, 3<sup>ème</sup> et, pour une petite partie, dans la 5<sup>ème</sup> circonscription des Alpes-Maritimes. De ce point de vue, Nice a finalement participé à un double mouvement : l'inscription de LREM dans le paysage politique des Alpes-Maritimes (3<sup>ème</sup> circonscription) et le maintien de la droite traditionnelle dans ses bastions historiques. Avec en prime un duel à distance d'Éric Ciotti (réélu dans la 1<sup>ère</sup> circonscription) et Christian Estrosi (soutien de Marine Brenier, sa dauphine, dans la 5<sup>ème</sup> circonscription).

## CONCLUSION

En dépit, donc, d'importants bouleversements des équilibres politiques nationaux et régionaux survenus à l'occasion des élections de 2017, le tropisme droitier de la ville de Nice demeure. Si elle n'a été que très rarement démentie dans l'histoire récente, la domination de la droite dans la capitale azurée reste cependant d'ampleur variable au gré de la conjoncture politique nationale et, surtout, en fonction des types de scrutins. Elle s'intègre en outre plus largement dans un environnement politique lui aussi caractérisé par une forte orientation droitiste au niveau départemental et régional. L'exceptionnalisme niçois mérite aussi d'être nuancé au regard de la situation observable dans d'autres grandes villes de la région PACA. Lors de l'élection présidentielle de 2017, les écarts de résultats des candidats étaient en moyenne de 2,6 points entre Nice et l'ensemble du pays, très comparables à ceux observés pour les autres grandes villes méridionales : Marseille (2,1), Toulon (2,7) ou Aix-en-Provence (3,1). Par ailleurs, le profil droitier de Nice reste relativement en-deçà des profils politiques très marqués de la plupart des autres grandes métropoles françaises, à commencer par la capitale : à Paris, les écarts moyens aux résultats nationaux sont de l'ordre de 6,4 points en 2017, traduisant la domination macroniste et la faiblesse du FN, contre 2,6 points seulement à Nice, rappelons-le. A Lyon, les écarts sont de 4,6 points, 5 points à Toulouse ou 5,1 points à Bordeaux.

L'ancrage à droite de Nice est fortement lié à la présence organisationnelle et à l'implantation de ses notables dans la ville et le département, dont l'impact est visible dans les scrutins à fort enjeu local – municipales notamment. A l'inverse, les effets de la dimension « localiste » du vote de droite à Nice sont moins marqués dans les scrutins nationaux – présidentielles ou européennes –, ainsi que dans les élections régionales.

Jusqu'à très récemment, cette implantation locale a permis à la droite traditionnelle de résister à la pression du Front national. A l'instar de plusieurs autres grandes villes méditerranéennes, ce dernier jouit à Nice d'une forte popularité, qui fait du parti de Marine Le Pen le principal challenger des Républicains. Pour l'heure, la formation lepéniste se heurte encore à la présence à Nice des poids lourds de la droite et souffre d'une relative faiblesse de leadership au plan local. Les élections récentes ont toutefois témoigné d'un rééquilibrage du rapport de forces entre droite et extrême-droite, qui pourrait peser sur les élections à venir. Le spectre de la division à droite et d'un nouvel affrontement entre E. Ciotti et Ch. Estrosi à l'horizon 2020 pourrait à terme servir les ambitions niçoises du FN.

Face à une droite et une extrême-droite hégémoniques, le bloc des gauches – au sens large – apparaît lui relativement stable dans le temps et son audience électorale comparable dans les scrutins locaux ou nationaux (à l'exception de 2017), trop faible cependant pour venir bousculer le duopole des droites.

L'émergence en 2017 d'Emmanuel Macron et de LREM représente en revanche un défi pour la droite parlementaire à Nice et dans le département des Alpes-Maritimes. S'il est difficile d'établir



avec certitude l'origine politique de l'électorat macroniste à Nice, la géographie du vote Macron et ses scores dans certains des quartiers plus bourgeois du centre ou des collines suggèrent que le candidat d'En Marche ! a mordu sur l'électorat traditionnel de la droite à Nice et participé du recul de cette dernière à la présidentielle de 2017. La résilience des Républicains à Nice et dans l'ensemble du département à l'occasion des législatives ne peut masquer la réalité des reconfigurations à l'œuvre dans la capitale azurée.